

Quatre-vingtième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 17<sup>e</sup> jour de janvier 2005 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Manon Côté.

**Autres présences :** Monsieur Pierre Buisson, directeur général;  
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;  
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;  
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;  
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;  
Monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;  
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;  
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

**Absences :** Mesdames et monsieur les commissaires : Réjean Bessette, Josiane Fabry et Sylvie Rousselle.

## **01. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la présidente ouvre la séance.

## **02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**HR 05.01.17**  
**001**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 04.5 Financement des commissions scolaires (document séance tenante DG 05.01.17-04.5).
- 09.2 Financement à long terme, projet éconergétique (Phase II) (document séance tenante RF 05.01.17-09.2).
- 12.1 École Crevier.
- 12.2 Journée des artistes à l'école Mgr-Euclide-Théberge (document séance tenante).
- 12.3 Félicitations.

**Adopté unanimement.**

## **ORDRE DU JOUR**

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 13 décembre 2004 (document SG 05.01.17-04.1).
  - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance :
  - 04.2.1 Du conseil d'établissement de l'école Mgr-Euclide-Théberge : résolution demandant que les associations étudiantes soient consultées sur le projet d'inversion des horaires.
  - 04.2.2 De madame Caroline Richard, attachée de presse du ministre de l'Éducation : Communiqué de presse – Plan d'action sur la lecture à l'école.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Comité de révision d'une décision (document séance tenante SG 05.01.17-04.4).
- 04.5 Financement des commissions scolaires (document séance tenante DG 05.01.07-04.5).
- 08.1 Démissions (document RH 05.01.17-08.1).
- 08.2 Retraite progressive (document RH 05.01.17-08.2).
- 08.3 Congés sans traitement (document séance tenante RH 05.01.17-08.3).
- 08.4 Engagement (document séance tenante RH 05.01.17-08.4).
- 08.5 Nomination (document séance tenante RH 05.01.17-08.5).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 14 décembre 2004, pour un montant de 2 741 559,29\$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2005.01.17-09.1).
- 09.2 Financement à long terme, projet éconergétique (Phase II) (document séance tenante RF 05.01.17-09.2).
11. Commissaires-parents.
12. Autres sujets.
  - 12.1 École Crevier.
  - 12.2 Journée des artistes à l'école Mgr-Euclide-Théberge (document séance tenante).
  - 12.3 Félicitations.
13. Levée de la séance.

**Adopté unanimement.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

### **04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 13 DÉCEMBRE 2004 (document SG 05.01.17-04.1)**

**HR 05.01.17**  
**002**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2004 tel que déposé.

**Adopté unanimement.**

- **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 13 décembre 2004.

**04.2 CORRESPONDANCE**

04.2.1 Du conseil d'établissement de l'école Mgr-Euclide-Théberge : résolution demandant que les associations étudiantes soient consultées sur le projet d'inversion des horaires.

04.2.2 De madame Caroline Richard, attachée de presse du ministre de l'Éducation : Communiqué de presse – Plan d'action sur la lecture à l'école.

**04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil. De plus, elle transmet quelques points d'informations.

**04.4 COMITÉ DE RÉVISION D'UNE DÉCISION (document séance tenante SG 05.01.17-04.4)**

Considérant la demande de révision de décision présentée par les parents de l'élève \_\_ VN0279003 et ce, en conformité avec les articles 9 et suivants de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant que le «Comité de révision d'une décision» a entendu les parents ainsi que le directeur d'école concerné, le 12 janvier dernier, afin de leur permettre de formuler leur point de vue quant à la décision prise à l'égard de l'élève \_\_ VN0279003;

**HR 05.01.17**  
**003**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accepter la recommandation du «Comité de révision de décision», à l'effet que l'élève \_\_ VN0279003 soit transféré de son école d'origine vers une autre école de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. En conséquence, maintenir la décision du directeur d'établissement.

**Adopté unanimement.**

**04.5 FINANCEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES (document séance tenante DG 05.01.17-04.5)**

Considérant que le gouvernement du Québec a décidé de financer des écoles juives privées à la hauteur de ce qu'il accorde aux écoles du réseau public afin de «favoriser les échanges culturels»;

Considérant que cette décision aura pour effet de relancer le débat sur la déconcessionnalisation progressive de l'école publique et sur le niveau de financement accordé aux commissions scolaires et aux écoles privées du Québec;

Considérant la réaction offerte par le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), monsieur André Caron, à savoir : «S'il y a dix millions à mettre là, ça veut

dire que la situation financière n'est pas si pire. Pour le prochain budget du mois de mars, les commissions scolaires devraient voir assumer leurs coûts de système et recevoir des budgets de développement.»;

Considérant le mémoire présenté dans le cadre du projet de la Loi 73 par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS), où il est précisé que;

«...»

*La FCSQ et l'ADIGECS estiment que pour répondre à la demande croissante des élèves et des parents pour ce type de projets et d'activités, les commissions scolaires doivent disposer de ressources supplémentaires afin de permettre la plus grande accessibilité possible des élèves des écoles publiques à ces programmes et activités.*

*La FCSQ et l'ADIGECS estiment que le réseau public est traité inéquitablement par rapport au réseau privé qui sélectionne à outrance les élèves les plus performants et qui peut charger des frais illimités aux parents. Rappelons que les écoles privées au Québec bénéficient d'un des plus hauts taux de financement gouvernemental au Canada. De plus, le gouvernement finance le transport des élèves du privé à la hauteur de plusieurs millions de dollars, ce qui est tout à fait aberrant!*

*Sans exiger l'abolition totale du financement du réseau privé, la FCSQ et l'ADIGECS demandent au gouvernement de remettre en question le financement de l'enseignement privé pour une plus grande équité entre les deux réseaux, surtout dans le contexte budgétaire difficile pour l'État.*

...»

Considérant que cette décision du gouvernement du Québec va à l'encontre de la position énoncée par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS);

**HR 05.01.17  
004**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

De demander au gouvernement du Québec de renoncer à sa décision d'augmenter le niveau de financement alloué aux écoles privées du Québec.

De demander à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) d'intervenir en ce sens auprès du gouvernement du Québec.

De transmettre copie de cette résolution aux députés du territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières ainsi qu'à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

**Adopté unanimement.**

#### **08.1 DÉMISSIONS (document RH 05.01.17-08.1)**

**HR 05.01.17  
005**

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Michel Boucher, adjoint administratif à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 05 février 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.01.17  
006

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Michel Lamoureux, directeur à l'école Saint-Joseph à Lacolle, soit acceptée à compter du 6 janvier 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.01.17  
007

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Lise Lindsay, enseignante à l'école de Richelieu, pavillon Saint-Joseph, soit acceptée à compter du 1er janvier 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.01.17  
008

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, de madame Ginette Lévesque, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), soit acceptée à compter du 9 novembre 2004.

**Adopté unanimement.**

HR 05.01.17  
009

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que la démission, de madame Nancie Lamontagne, spécialiste en moyens et techniques d'enseignement aux écoles Dr-Alexis-Bouthillier et Félix-Gabriel-Marchand, soit acceptée à compter du 10 janvier 2005.

**Adopté unanimement.**

## **08.2 RETRAITE PROGRESSIVE (document RH 05.01.17-08.2)**

HR 05.01.17  
010

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Qu'une retraite progressive soit accordée à madame Thérèse Goyette, secrétaire d'école à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2004;
- pourcentage du traitement : 80%.

**Adopté unanimement.**

## **08.3 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document séance tenante RH 05.01.17-08.3)**

Considérant le motif «Affaires personnelles»;

HR 05.01.17  
011

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 5 janvier 2005 au 30 juin 2005 inclusivement, soit accordé à madame Mélanie Brais, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu).

**Adopté unanimement.**

Considérant le motif «Raisons familiales»;

HR 05.01.17  
012

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 28 février 2005 au 24 février 2006 inclusivement, soit accordé à madame Sophie Prémont, technicienne en travaux pratiques à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

**Adopté unanimement.**

**08.4 ENGAGEMENT (document séance tenante RH 05.01.17-08.4)**

HR 05.01.17  
013

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Jean-Luc Deschamps soit engagé pour un poste régulier à temps plein de technicien en informatique au Service des technologies de l'information et ce, à compter du 18 janvier 2005.

**Adopté unanimement.**

**08.5 NOMINATION (document séance tenante RH 05.01.17-08.5)**

HR 05.01.17  
014

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Guy Brassard soit nommé au poste de régisseur au Service des ressources matérielles et ce, à compter du 18 janvier 2005.

Que conformément à l'article 24 de la Politique locale de gestion, il soit soumis à une période de probation d'un an.

**Adopté unanimement.**

**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 14 DÉCEMBRE 2004 (document RF 2005.01.17-09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 14 décembre 2004, pour un montant de 2 741 559,29\$ vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2005.01.17-09.1).

**09.2 FINANCEMENT À LONG TERME, PROJET ÉCONERGÉTIQUE (PHASE II) (document séance tenante RF 05.01.17-09.2)**

Considérant l'importance sans cesse grandissante des coûts énergétiques assumés par la Commission scolaire;

Considérant la vétusté de certaines composantes des immeubles et des éléments de contrôle des équipements;

Considérant la rentabilité démontrée de procéder à des correctifs importants dans certains de ses établissements;

Considérant le Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires, visant à procurer des économies découlant de l'amélioration du rendement énergétique;

Considérant que la réalisation du projet adopté par la Commission scolaire des Hautes-Rivières (résolution HR 04.04.13-035) nécessite maintenant un emprunt d'une somme de 1 053 291\$.

**HR 05.01.17**  
**015**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'une demande soit faite au ministre de l'Éducation du Québec, d'autoriser la Commission scolaire des Hautes-Rivières à contracter un emprunt de 1 053 291\$ remboursable sur une période n'excédant pas 7 ans.

**Adopté unanimement.**

## **11. COMMISSAIRES – PARENTS**

Madame Manon Côté informe les membres du Conseil des commissaires que le Comité de parents travaille présentement au dossier de la gratuité scolaire et qu'il est à compléter le document relatif aux consultations tenues sur le projet d'inversion des horaires. Madame Côté mentionne qu'il y aura une rencontre des présidents des conseils d'établissements, le 27 janvier prochain, sur les façons de présider les séances efficacement.

De plus, madame Johane Corbin indique que l'Association des comités de parents de la Montérégie recevra le 21 janvier 2005 des représentants de la Fédération du comité de parents du Québec qui les entretiendront des structures de la Fédération.

### **12.1 ÉCOLE CREVIER**

Madame Johane Corbin offre aux membres du Conseil des commissaires un calendrier patrimonial où apparaissent des œuvres d'élèves de l'école Crevier. Ce projet vise à amasser des fonds au profit de l'école.

### **12.2 JOURNÉE DES ARTISTES À L'ÉCOLE MGR-EUCLIDE -THÉBERGE (document séance tenante)**

Madame Monique Brière invite les membres du Conseil des commissaires à la «Journée des artistes» qui se tiendra le 19 février prochain à l'école Mgr-Euclide-Théberge au profit de la fondation de l'école.

### **12.3 FÉLICITATIONS**

**HR 05.01.17**  
**016**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à messieurs Denis Marcoux et Bertrand Bouchard, enseignants à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, pour l'excellence du concert de Noël offert le 7 décembre dernier.

Que des félicitations soient également transmises aux élèves qui ont participé au concert ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de l'événement.

**Adopté unanimement.**

HR 05.01.17  
017

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que des félicitations soient adressées à Pierre-Luc Guérin, élève à l'école Napoléon-Bourassa qui s'est mérité 5 médailles à des compétitions d'athlétisme, d'envergure canadienne. Des performances dignes de mention.

**Adopté unanimement.**

Monsieur Michel Aerts remercie les commissaires et les gestionnaires qui ont contribué au don remis à la Fondation J'AI FAIM à tous les jours soit, la somme de 375\$. Monsieur Aerts fait la nomenclature des services offerts par ladite Fondation au bénéfice d'élèves de la Commission scolaire.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

HR 05.01.17  
018

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté unanimement.**

---

LA PRÉSIDENTE

---

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL